



Place de la Mairie - 26120 MALISSARD

Direction Générale Tél. 04 75 85 22 00

contact.accueil@malissard.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS du CONSEIL
MUNICIPAL de MALISSARD**
Nombre de conseillers en exercice : 23
Date de Convocation : 24 / 01 / 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 29 janvier à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de Malissard, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc VALLA, Maire.

Présent.e.s : JM VALLA, JM SOUCIET, L. BLANDIN JOUBERT, L. BARRAL, I. BLASSENAC, P. ALBOUSSIERE, F. BRES-DUFOUR, E. CHALÉAT, C. COUR, S. DUPRET, C. FERREIRA VALLA, N. FERREIRA, F. GAILLARD, L. JOUD, G. JOURDAN, F. ESPOSITO, S. MAITRE, M. MEITER

Absent ayant donné procuration : Y. ESCOFFIER à E. CHALÉAT

Absent excusé : W. GILHARD

Absent.e.s : L. DUSSERT, L. ROUVEYROL, E. BARSCZUS.

Jean-Marc SOUCIET est nommé en tant que secrétaire de séance.

02.2024 RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD – ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Le groupe scolaire de Malissard accueille aujourd'hui 4 classes de maternelle, 8 classes d'élémentaire ainsi que 6 à 7 groupes en périscolaire et les activités du centre de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires. Les effectifs accueillis sur le temps scolaire et périscolaire augmentent régulièrement, ainsi que le nombre d'enfants qui mangent à la cantine le midi, démontrant les limites de la capacité d'accueil des bâtiments.

Le groupe scolaire est constitué de plusieurs bâtiments construits entre les années 1970 et les années 1980, puis étendus en 1984, 2005 et 2020. Pour la plupart d'entre eux, l'enveloppe présente des faibles performances thermiques (murs non isolés, menuiseries extérieures anciennes, etc.), tandis que certains équipements présentent des non-conformités (accessibilité PMR, ventilation, etc.). De plus, l'organisation actuelle des locaux induit des dysfonctionnements. En résumé, les bâtiments du groupe scolaire ne sont plus à même de garantir le bon fonctionnement des activités scolaires, périscolaires et extrascolaire, ainsi que le confort physiologique des usagers.

Dans ce contexte, la commune de Malissard a acté le projet de restructuration et d'extension du groupe scolaire.

Le scénario retenu est le suivant :

- Construction d'un bâtiment neuf pour l'école maternelle au nord des bâtiments existants,
- Réhabilitation et réaménagement des locaux actuels de la maternelle pour y implanter les locaux du périscolaire et de l'extrascolaire
- Réhabilitation des locaux de l'école élémentaire et de la cantine
- Réaménagement des espaces extérieurs et abords des écoles.

Un marché de travaux décomposé en 20 lots a été lancé selon une procédure formalisée sous la forme d'un appel d'offres ouvert dans le respect des articles L2124-2, R2124-2 et R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

Un avis de marché a été publié le 26/10/2023, avec un avis rectificatif le 08/11/2023 sur le profil d'acheteur AWS, le Dauphiné Libéré, le BOAMP et le JOUE.

Les lots sont les suivants :

Lot n°	Libellé
1	Désamiantage
2	Démolition
3	Maçonnerie-Gros œuvre-Pierre de taille
4	Charpente bois-Couverture et bardage zinc
5	Étanchéité
6	Ravalement des façades-Isolation thermique par l'extérieur
7	Isolation polyuréthane projetée dans vide sanitaire
8	Menuiseries extérieures aluminium-Métallerie
9	Plâtrerie-Peinture-Faux plafonds
10	Menuiseries intérieures bois
11	Carrelages-Faïences
12	Revêtements de sols souples
13	Chauffage-Ventilation-Plomberie-Sanitaires
14	Forage géothermique
15	Équipements de cuisine
16	Électricité-Courants forts et courants faibles
17	Panneaux solaires
18	Ascenseur
19	Terrassements-VRD-Espaces verts
20	Clôtures et portails

La date limite de remise des offres a été fixée au 11 décembre 2023.

Le rapport d'analyses de offres a été présenté aux membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) qui s'est réunie le 16 janvier 2024 et a déterminé les titulaires pour chaque lot passé en procédure formalisée.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1414-1, L1414-2, L2122-22 et L2122-23 ;

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L2124-1, L2124-2, R2124-1, R2124-2 et R2131-16 ;

VU le rapport d'analyses des offres et l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 16 janvier 2024 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 16 janvier 2024 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le marché ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de ce marché pour les lots suivants :

Lots	Attributaire	Montant H.T.
1 – Désamiantage	TPM SARL 44 rue Adèle Bourdon 42420 Lorette	75 084,60 €
2 – Démolition	OBOUSSIER TP SAS 215 chemin des Chaumettes 26320 Saint-Marcel-les-Valence	118 332,42 €
3 – Maçonnerie/Gros œuvre/ Pierre de taille	SATRAS SAS 3 impasse Thomas Edison 26250 Livron-sur-Drôme	734 186,88 €
4 – Charpente bois/Couverture et bardage zinc	ROYANS CHARPENTE SCOP SARL 70 route du village 26190 La Motte-Fanjas	449 716,48 €
5 – Etanchéité	MANREY SAS 175 ZA les Bretteaux 42410 Saint-Michel-sur-Rhône	95 311,75 €
6 – Ravalement des façades/Isolation thermique par l'extérieur	SUD-EST FAÇADES SARL 200 ZA les Bruyères 38150 Agnin	218 816,82 €
8 - Menuiseries extérieures aluminium/Métallerie	RAFFIN SAS 110 chemin de Gathier 26120 Chabeuil	562 966,70 €
9 – Plâtrerie/Peinture/Faux plafonds	THEROND PLAFOND SARL Place Edmond Regnault 26000 Valence	555 684,23 €
12 – Revêtements de sols souples	SOLS CONCEPT SARL 7 rue Jean Charcot 26100 Romans-sur-Isère	81 862,89 €
13 – Chauffage/Ventilation/ Plomberie/Sanitaires	LACHARNAY SAS 11 rue Jean Charcot 26100 Romans-sur-Isère	744 376,00 € Dont les options PSE Modulation d'air hygiénique comprises en base : <ul style="list-style-type: none"> • Maternelle (n°5) • Elémentaire Nord (n°6) • Elémentaire Sud (n°7) • Restaurant (n°8)
14 – Forage géothermique	PYRAMID SAS 9 rue Jean Monnet 42500 Le Chambon-Feugerolles	118 350,00 €
16 – Electricité/Courants forts et courants faibles	TEC2E SARL 395 rue Antoine de Saint Exupéry 26760 Beaumont-les-Valence	Offre de base : 387 611,16 € Option PSE 1 : Centralisation BSO Maternelle 3 610,23 € Option PSE 2 : Centralisation BSO Elémentaire Nord 1 637,81 € Option PSE 3 : Centralisation BSO Elémentaire Sud 1 985,55 € Option PSE 4 : Centralisation BSO Restaurant 1 516,84 €

18 – Ascenseur	ORONA RHÔNE-ALPES SAS 52 avenue Jean Jaurès 69600 Oullins	23 500,00 €
19 – Terrassements/VRD/Espaces verts	CLAVEL SAS 267 route des Balmes 26100 Romans-sur-Isère	342 095,65 €
20 – Clôtures et portails	SOCMA-GRI SAS 33 route de Valence 26760 Beaumont-les-Valence	48 386,82 €

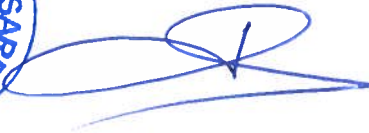
- **DE DÉCLARER** l'abandon de procédure pour les motifs suivants pour les lots :
 - Le lot 7 - Isolation polyuréthane projetée dans vide sanitaire : déclaration sans suite pour cause d'infructuosité (absence d'offre régulière) ;
 - Le lot 10 - Menuiseries intérieures bois et le lot 11 – Carrelages-Faïences : déclaration sans suite pour motif d'intérêt général (insuffisance de concurrence) ;
 - Le lot 15 - Equipements de cuisine : déclaration sans suite pour motif d'intérêt général (redéfinition des besoins) ;
 - Le lot 17 – Panneaux solaires : déclaration sans suite pour cause d'infructuosité (absence de candidature).

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à relancer la consultation concernant les lots 10, 11 et 15 en procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du Code de la commande publique, concernant le lot 7 sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R2122-8 du CCP et concernant le lot 17 sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R2122-2 du CCP.

Le secrétaire de séance,
Jean-Marc SOUCIET



Le Maire,
Jean-Marc VALLA

Ainsi fait et délibéré, à Malissard, les jours, mois et an susdits,

Affiché le 01 février 2024

La présente délibération, qui sera transmis au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE -2 place de Verdun-BP 1135- 38022 GRENOBLE Cedex-. En application du décret n° 2018-251 du 06 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également se faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site www.telerecours.fr.